

# LES INTERVENTIONS BICOLORES

Une intervention bicolore exclut plus de six perdantes dans la main de l'intervenant. Les perdantes sont les gros honneurs manquants dans le bicolore et les cartes autres que les As dans les couleurs annexes.

Le répondant nommera directement le contrat dans la couleur fittée en fonction des "couvrantes" de son jeu. Les couvrantes sont les gros honneurs dans les couleurs du bicolore du partenaire et les As (ou les chicanes) des couleurs annexes. 2 couvrantes sur les 6 perdantes du partenaire permettent de jouer au palier de 3, 3 couvrantes au palier de 4, etc... Par cette méthode, le répondant peut même nommer directement un chelem.

Cette règle s'applique à toutes les interventions bicolores.

## MICHAEL CUE-BID COMPLETE

Ouvertures	Intervention	Bicolore au moins 5/5
Toutes	2 SA	Les deux moins chères
Mineures	2 ♦	Bicolore Majeur
	3 ♣	5 P et l'autre mineure
Majeures	Cue-Bid	5 T et l'autre Majeure
	3 ♣	5 K et l'autre Majeure

## BICOLORES DU JOUEUR N°4

**Le partenaire a passé, les deux adversaires ont fait une enchère.**

**1/ Les adversaires ont chacun nommé une couleur au palier de 1.**

1 SA, après un "Passe" initial, décrit un bicolore 6/4 avec 4 cartes dans la plus chère et 6 cartes dans la moins chère des couleurs restantes.

**2/ Séquence 1♣/1♦ - Passe - 1SA - ?**

- Le Cue-Bid décrit un bicolore Majeur.

- 2 SA, bicolore 5/5 dans les 2 couleurs les moins chères.

**3/ Séquence 1♥/1♠ - Passe - 1SA - ?**

- Le Cue-Bid décrit 5 cartes dans l'autre majeure et une Mineure indéterminée.

- 2 SA, bicolore 5/5 Mineur.